



CHARTE RELATIONNELLE

Cette charte pose les bases de la relation et de la communication que nous souhaitons exprimer à nos interlocuteurs.

Elle s'inspire du concept de l'intelligence collective.

Cette charte a pour objectifs :

- De nous permettre de s'exprimer et d'être entendu dans nos besoins spécifiques,
- De proposer des conditions qui sécurisent chacun dans la communication,
- D'être accueilli et pas simplement être un « invité ».

Cette charte fait appel à votre bienveillance concernant certains troubles :

- Des capacités d'attention et de concentrations plus difficiles par moment,
- Une fatigabilité,
- Une difficulté à avoir une pensée claire (si résonance émotionnelle),
- Des propos « enflammés » (difficulté à gérer les émotions),
- Une inhibition,

Mais sachez que nous mettons toute notre énergie pour mettre en place :

- Une qualité relationnelle,
- Une qualité d'échange en évitant de donner tout pouvoir à nos maladies.

Nos besoins spécifiques :

- Lire cette charte en début de séance pour nous donner confiance (mise en condition),
- Considérer que s'assoupir ou sortir du lieu n'est pas un manque d'intérêt,
- Avoir besoin de l'aide d'un facilitateur pour exprimer notre opinion,
- Avoir un temps (pause, réassurance) pour diminuer la surcharge émotionnelle,

Pour notre meilleure compréhension merci d'avoir :

- Un langage simple et accessible,
- Une explication du « Jargon » sanitaire et médico social (si nécessaire).

Pour faciliter notre compréhension, nous vous proposons que nous levions un symbole (ex : carton) signifiant un besoin d'explication complémentaire.

MERCI POUR VOTRE COOPERATION

« Pouvoir d'Agir 53 » et « ESPER »

La diffusion de cette charte doit faire l'objet préalablement de l'accord des membres de Pouvoir d'Agir 53. Pour obtenir cet accord, veuillez s'il vous plait contacter l'association. Tel : 06.02.07.54.81, Email : pouvoir.dagir@outlook.fr